

Fonds de développement de La Vallée-du-Richelieu

APPEL DE PROJETS

Dans le cadre de la mise en œuvre du Fonds, la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu invite les organismes à présenter des projets porteurs pour le développement de la région.

Axes d'interventions privilégiés

- Soutenir le développement économique dans le secteur touristique ou du domaine agricole;
- Soutenir le développement communautaire et social;
- Soutenir le développement local.

Territoire couvert

Les projets déposés doivent provenir d'un organisme situé dans l'une des 13 villes ou municipalités de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu :

- Beloeil
- Carignan
- Chambly
- McMasterville
- Mont-Saint-Hilaire
- Otterburn Park
- Saint-Antoine-sur-Richelieu
- Saint-Basile-le-Grand
- Saint-Charles-sur-Richelieu
- Saint-Denis-sur-Richelieu
- Saint-Jean-Baptiste
- Saint-Marc-sur-Richelieu
- Saint-Mathieu-de-Beloeil

Organismes admissibles

- Organismes à but non lucratif;
- Municipalités, organismes municipaux et MRC;
- Coopératives non financières;
- Entreprises d'économie sociale.

Principaux critères d'admissibilité

- Les projets devront faire preuve de cohérence avec les buts du Fonds et les axes d'interventions privilégiés;
- Le cumul des subventions gouvernementales, incluant l'aide au Fonds, ne pourra excéder 80% du coût total du projet.

Informations et dépôt de projet

- Les informations entourant le Fonds se retrouvent dans le "Cadre de gestion du FDVR 2017-2018";
- Pour déposer un projet, vous devez remplir le "Formulaire de demande d'aide financière".

Ces deux documents se retrouvent sur le site Internet cldvr.qc.ca

Les demandes doivent être acheminées au plus tard **vendredi le 26 mai 2017**

- par courriel à direction@cldvr.qc.ca
- par la poste, à l'adresse suivante :
CLD de La Vallée-du-Richelieu
a/s Fonds de développement de La Vallée-du-Richelieu
255, boulevard Laurier, bureau 220
McMasterville (Québec) J3G 0B7

On cultive vos
SUCCÈS

